



**kayaclick.org**

## Responsabilités du membre

### **Chaque membre est responsable de sa sécurité et celle des personnes à sa charge**

Le participant utilise son propre jugement pour évaluer ses capacités ainsi que celle des personnes à sa charge, dans des conditions spécifiques. Il connaît et respecte les règles de sécurité de la marine marchande canadienne en ce qui a trait à l'utilisation des petites embarcations.

### **Chaque membre a la capacité de se débrouiller seul et de subvenir aux personnes à sa charge**

Les membres du club vont s'efforcer d'aider une personne en difficulté. Toutefois, le participant ne doit pas assumer que le secours sera toujours disponible particulièrement dans des conditions difficiles. Malgré toutes les bonnes intentions, les autres participants ne pourront pas toujours apporter de l'aide particulièrement s'ils font eux-mêmes face à des conditions problématiques. Il faut avoir développé les techniques nécessaires pour évoluer de façon autonome et réussir à effectuer seul des manœuvres de récupération.

### **Chaque membre assume que le pire scénario peut survenir**

Il importe de demeurer vigilant et préparé à réagir rapidement et adéquatement.

### **Chaque membre apporte l'équipement approprié pour la sortie**

Il ne faut jamais présumer que les conditions seront idéales. L'hypothermie et l'épuisement sont des réalités très présentes pour des kayakistes.

### **Chaque membre navigue avec le groupe**

Il faut éviter de naviguer seul. Au minimum, il s'assure de conserver un contact visuel et auditif avec le groupe, à l'aide d'un sifflet par exemple.

### **Chaque membre connaît l'itinéraire prévu**

Il importe de toujours vérifier le trajet prévu avec l'organisateur tout particulièrement si vous n'êtes pas familier avec la région. Assurez-vous d'avoir en main tous les instruments utiles (carte, compas, GPS, etc.)

## Responsabilités des organisateurs

### **Les organisateurs supervisent le groupe, mais ne sont pas des pourvoyeurs**

Il ne s'engage pas à assumer la sécurité de chacun des participants. Il n'a d'ailleurs pas nécessairement une formation de secouriste, ni d'instructeur en activité de plein air ou en kayak de mer. La sécurité relève donc spécifiquement de chaque individu puis de l'ensemble du groupe. De plus, l'organisateur n'a pas la tâche de déterminer précisément le niveau d'habileté de chaque participant.

### **Les organisateurs ont le dernier mot dans la réalisation de sa sortie**

Les décisions relatives à l'itinéraire, au travail d'équipe, aux regroupements, aux signaux utilisés, aux responsabilités spécifiques peuvent faire l'objet de concertation entre les participants, mais la décision finale appartient aux l'organisateur. Si l'encadrement prévu par le club pour les sorties de groupe ne convient pas à des membres, ceux-ci ont la possibilité d'initier leur propre activité qui correspond à leurs attentes.

## Responsabilités du club

Le club **Kayaclick** encourage la responsabilisation de ses membres notamment par :

- L'implication active dans le club qui favorise l'organisation de sorties de groupe et incite à une pratique sécuritaire de ce sport ;
- L'appropriation d'attitudes sécuritaires lors des activités ;
- La manifestation de comportements respectueux de l'environnement.
- Le club **Kayaclick** n'offre pas d'assurance-responsabilité ou accident, il est de votre responsabilité d'obtenir les couvertures nécessaires.

